



PHASE DE CONCERTATION DE L'AGENDA 21

Atelier thématique « LA GESTION DE L'EAU ET DES DECHETS »

Compte rendu de la réunion du Jeudi 23 Juin 2011

18h – 20h, Salle des fêtes, à OCTON

➤ **Introduction :** *Bernard COSTE, Maire d'OCTON, Vice Président de la Communauté de Communes du Clermontais et Jean Noël SATGER, Vice Président de la Communauté de Communes du Clermontais, délégué à l'Environnement et au Développement Durable, Maire d'ASPIRAN*

L'animation de l'atelier est confiée à l'association DIFED (Dynamique d'Information et des Formations sur l'Environnement et le Développement Durable) représentée ce soir par Bruno FRANC, le Directeur. Cette association accompagne les collectivités en démarche de développement durable. Elle est spécialisée dans l'animation des dynamiques de dialogue territorial visant à faire participer les acteurs locaux à la détermination partagée des enjeux du territoire.

➤ Les témoignages :



➤ Le Syndicat Mixte de Gestion du Fleuve Hérault

Présentation de la structure intercommunale par Christophe VIVIER, Directeur du Syndicat Mixte de Gestion du Fleuve Hérault

Le Syndicat Mixte du Bassin du Fleuve Hérault (SMBFH) est la structure gestionnaire du bassin-versant du fleuve Hérault. Il assure à cette échelle la coordination, l'animation et les études générales pour une gestion équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques. Il est composé de 9 structures intercommunales dont la Communauté de Communes du Clermontais. Il est aussi la structure porteuse du SAGE Hérault.

Le contexte

L'imbrication des bassins versants implique une nécessaire solidarité entre les territoires. A l'échelle du bassin du fleuve, un document planifie la gestion de l'eau, c'est le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE Hérault). Il concerne 166 communes sur l'Hérault et le Gard.

- Ses objectifs sont :
 - l'organisation du partage de la ressource entre les usages humains et les besoins du milieu naturel,
 - le maintien ou la restauration de la qualité de l'eau et des milieux associés,
 - la gestion des crues et du risque inondation.

- Le SAGE Hérault a été soumis à une consultation publique, en vue de son approbation. Il aura une portée importante, car les documents d'urbanisme et les projets territoriaux devront lui être compatibles, intégrant ainsi totalement la question de gestion de la ressource. Les actions de la Communauté de Communes du Clermontais devront s'accorder avec les directives du SAGE, permettant ainsi d'atteindre un objectif réglementaire commun à l'ensemble des pays européens : le bon état écologique des cours d'eau avant 2015.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC)

Présentation du service par Fabien BRES, en charge du SPANC à la Communauté de Communes du Clermontais

Ce service a été créé le 9 décembre 2009 par la Communauté de Communes du Clermontais.

Les objectifs sont : la préservation de la qualité des eaux et de vérifier que les installations d'assainissement non collectif (ANC) ne portent pas atteinte à la salubrité publique, ni à la sécurité des personnes.

Qu'est-ce qu'une installation ANC ?

Il s'agit d'une installation individuelle épurant les eaux usées domestiques. Cette installation assure : la collecte, le prétraitement et le traitement des eaux.

Cela concerne tous les propriétaires soit d'un bâtiment existant rejetant des eaux usées domestiques ou de parcelle constructible non raccordés au réseau d'assainissement collectif de la commune.

Les missions du SPANC :

- Le contrôle des installations ANC
- Avis sur le fonctionnement et la conformité
- Conseil et information des usagers

Le SPANC exerce deux types de contrôles :

- Sur les installations existantes : contrôle diagnostic et périodiques
- Sur les installations neuves : contrôle de conception et d'exécution

Le programme local de prévention des déchets du Syndicat Centre Hérault

Présentation du Syndicat Centre Hérault par Elise BESSON, responsable de la communication au Syndicat Centre Hérault

Le Syndicat Centre Hérault regroupe les Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault, du Clermontais et du Lodévois et Larzac. Il représente 68.000 habitants. Il a en charge le traitement des déchets ménagers et gère les déchetteries du territoire.

Les chiffres clés de 2010

- **332 Kg** de déchets ménagers/an/habitant contre 391 Kg au niveau national
 - 206 Kg traités en installation de stockage contre 391 Kg au niveau national
 - 85 Kg sont acheminés vers les filières de recyclage
 - 41 Kg sont compostés
- **237 Kg** de déchets/an/habitant sont collectés en déchetterie
 - 96 Kg d'encombrants traités en installation de stockage
 - 82 Kg acheminés vers les filières de recyclage
 - 57 Kg sont compostés
 - 2 Kg de déchets ménagers spéciaux
- **46%** des déchets produits sont valorisés contre 24% au niveau national

Le programme local de prévention des déchets

- Réduire de 7% la production d'ordures ménagères par habitant sur 5 ans : - 24 Kg par habitant en 2014, soit 312 Kg.
- Mettre en œuvre un plan d'action
- Mettre en place une dynamique territoriale en associant les partenaires du secteur public et de la société civile

Les 9 actions pour atteindre cet objectif

- Promouvoir le compostage individuel et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Promouvoir l'utilisation des couches lavables
- Promouvoir la mise en place des STOP PUB
- Développer la consigne des bouteilles en verre
- Travailler avec les commerçants pour faire progresser les éco-achats
- Mise en place d'un plan de communication autour des éco-gestes
- Développer l'éco-exemplarité des institutions
- Réduire la production de déchets lors des manifestations culturelles et sportives
- Promouvoir le réemploi des encombrants

🏠 SYNTHÈSE DES ATELIERS :

Les participants ont été invités à remplir individuellement et puis collectivement un tableau selon la méthode AFOM (Avantages, Faiblesses, Amélioration) sur les deux thématiques.



THEMATIQUE EAU	
ATOUTS	FAIBLESSES
Analyse Ressource en eau Zone rurale préservée Fleuves + lac du Salagou Infrastructures anciennes : BEAL Gestion globale, dynamique territoriale Jardin partagé (acteurs et organisation)	Pollution, pesticides Irrigation / plantations inadaptées, mutation vers la grande culture hydrovore, Méconnaissance agronomique Piscines particulières Climat Manque d'implication, d'appropriation de la thématique Rendements des réseaux Absence de récupération Multiplication des captages
PISTES D'AMELIORATION	
Valoriser les jardins secs, formation Pratiques horticoles des particuliers, des professionnels et des collectivités : groupe de citoyens Réduire les produits nocifs Renforcer les récupérations d'eaux Captage des eaux brutes + eaux de crues : double réseau Recherche des fuites (rendement des réseaux) Toilettes sèches	

THEMATIQUE DECHETS	
ATOUTS	FAIBLESSES
Syndicat Centre Hérault, acteurs impliqués Augmentation des points d'apport volontaire et des déchetteries Tri en amont en place Les circuits courts permettent d'émettre moins de déchets	Horaires d'ouverture des déchetteries (weekend) Manque d'industries de revalorisation, absence de ressourcerie Dépôts sauvages (bords de route) Collecte des bacs verts (biodéchets) Habitats collectifs Problème des piles
PISTES D'AMELIORATION	
Informer et communiquer, travail éducatif sur la prévention, actions de sensibilisation, groupes de citoyens Augmenter la valorisation, promouvoir une filière de recyclage local Tri en amont D'avantage de points d'apports volontaires de déchets Promotion des circuits courts et du marché, marché le dimanche Méthanisation	